



**CANADA  
QUÉBEC – MRC DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

**SAINT-LUDGER, LE 9 AVRIL 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 9 avril 2019 à 19 h 30, au 212 rue La Salle, salle du conseil municipal, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger, Goderic Purcell, Roger Nadeau et Thérèse Lachance.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernard Therrien, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente et assume le secrétariat.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution 2019-04-106

ATTENDU que chacun des membres du conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 9 avril 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2019
5. Activités de fonctionnement au 5 avril 2019 :
  - 5.1 Dépôt
  - 5.2 Virements autorisés selon le règlement 2007-13
6. Comptes payés et à payer au 5 avril 2019 :
  - 6.1 R Paré Excavation – Facture # 29832
  - 6.2 Adoption
7. Administration :
  - 7.1 Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement d'adhésion
  - 7.2 Bureau municipal - Refaire la toiture
  - 7.3 Infotech – Atelier de formation
  - 7.4 Ergonome - Recommandations
  - 7.5 Achat de casques d'écoute
  - 7.6 ADMQ – Formation Travaux d'infrastructures : Conseils pour optimiser la gestion de vos projets
8. Voirie :
  - 8.1 Abat-poussière – Étude et décision
  - 8.2 Achat de matériaux granulaires – Étude et décision
  - 8.3 Travaux d'asphalte – Étude et décision
  - 8.4 Achat d'asphalte froide
  - 8.5 Parc industriel – Creusage d'un fossé de ligne
  - 8.6 Achat baril d'huile à moteur
  - 8.7 Achat de bois pour réparation d'un pont
  - 8.8 Achat de pointes au carbure
  - 8.9 Inspecteur municipal – Forfait cellulaire

9. Eau potable
10. Eaux usées :
  - 10.1 Nettoyage trappes sable, sanitaire + pluvial – Étude et décision
  - 10.2 Achat de sulfate ferrique
11. Service incendie
12. Inventaires :
  - 12.1 Garage municipal
  - 12.2 Usine d'épuration
  - 12.3 Service incendie
  - 12.4 OTJ
13. Corporation Ludgéroise de Développement – Nomination des administrateurs élus
14. OTJ :
  - 14.1 Refaire toiture avant du bâtiment, de la section bar et de la cantine
  - 14.2 Achat d'un plongeon et d'une glissade pour petits
  - 14.3 Service d'animation estivale :
    - 14.3.1 Embauche d'animateurs(trices) et conditions
    - 14.3.2 Formation en animation et secourisme
  - 14.4 Sauveteur et moniteur de natation
15. Demandes d'aide financière :
  - 15.1 Gala Reconnaissance
  - 15.2 Grand Défi Country 2019
16. Aventuriers tout-terrain de la Beauce – Demande de passage
17. Varia
18. Dépôt de documents pour information
19. Répertoire du courrier reçu au 5 avril 2019
20. Période de questions de l'assistance.
21. Levée de la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Au nom de la Fabrique de la Paroisse Saint-Jean-Paul II (Communauté Saint-Ludger), madame Sylvie Veilleux demande au Conseil municipal la possibilité de placer sur le site internet de la Municipalité leur feuillet paroissial. De plus, elle demande s'il serait possible de mettre leurs annonces sur l'infolettre.

Considérant que la directrice générale confirme la facilité à répondre à leurs demandes, le Conseil municipal accepte les demandes déposées par madame Veilleux.

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2019**

Résolution 2019-04-107

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
 APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
 ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019 et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **5. ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 5 AVRIL 2019 :**

#### **5.1 Dépôt**

Les activités de fonctionnement au 5 avril 2019 ayant été distribuées préalablement aux conseillers, ceux-ci s'en déclarent satisfaits.

## 5.2 Virements autorisés selon le règlement 2007-13

### Virements de crédits effectués au 31 mars 2019

N° de poste	Description	en moins	en plus
<b>Administration</b>			
02-130-00-339	Communications	1 197.00 \$ -	
02-130-00-413	Comptabilité et vérification		1 197.00 \$ +
<b>Sécurité Incendie</b>			
02-220-00-442	Services rendus autres municipalités	470.00 \$ -	
02-220-00-631	Carburant, huile, graisse, diesel		470.00 \$ +
<b>Voirie</b>			
02-320-00-625	Ent. Rép. Asphalte	2 299.00 \$ -	
02-320-00-965	Imm. Des véhicules		2 299.00 \$ +
<b>Enlèvement de neige</b>			
02-330-09-526	Entretien rép. Souffleur Blanchette 1972	636.00 \$ -	
02-330-06-526	Entretien rép. Souffleur Major		636.00 \$ +

## 6. COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 AVRIL 2019 :

### 6.1 R Paré Excavation – Facture # 29832

Résolution 2019-04-108

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QU'un virement de crédit de 1 555.00 \$ soit effectué du poste budgétaire 02-330-00-640 *Pièces et accessoires – Voirie hiver* au poste budgétaire 02-330-00-515 *Location – matériel et véhicules* ;

QUE le Conseil municipal autorise le paiement de la facture # 29832 de R Paré Excavation Inc. au coût de 2 890.00 \$, taxes en sus, pour la location d'un camion de déneigement pendant 21 heures, l'achat de 6 buckets de sable tamisé et d'un bucket de 0-¾ ;

QUE cette facture soit payée à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 02-330-00-515 *Location – matériel et véhicules* et 02-330-00-622 *Sable et poussière de pierre*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### 6.2 Adoption

Résolution 2019-04-109

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a en main la liste des comptes payés et à payer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

ET RÉSOLU

QUE les comptes ci-dessous présentés totalisant 142 812.65 \$ soient payés par la directrice générale quand il y aura lieu, avec imputation aux postes budgétaires adéquats.

### SALAIRES NETS PAYÉS POUR MARS 2019

Élus municipaux	2 826.13 \$
Employés municipaux	19 302.56 \$
Pompiers volontaires	460.59 \$
Ministre Revenu du Québec (Part employé+employeur)	7 701.44 \$
Receveur Général du Canada (Part employé+employeur)	3 382.71 \$
CSST	517.56 \$
RVER (Part employé)	492.00 \$
<b>TOTAL DES SALAIRES NETS PAYÉS : MARS 2019</b>	<b>34 682.99 \$</b>

CHÈQUES ÉMIS MARS 2019

9332-5330 QUÉBEC INC.	6 172.24 \$
BELL MOBILITÉ INC.	121.74 \$
C.P.A. St-Gédéon	210.00 \$
CHRISTIAN MORIN	80.00 \$
Ferme Decel Inc	379.42 \$
FRANCIS MONTPLAISIR	242.38 \$
Hydro-Québec	2 444.55 \$
Jean Théberge	72.26 \$
Jean-François Boulet	445.57 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	1 947.49 \$
Michel Fecteau Ent. Électricien	1 527.83 \$
Petite Caisse	205.70 \$
PETITE CAISSE BIBLI	78.40 \$
R. Paré Excavation Inc	2 104.04 \$
Sogetel Inc	659.20 \$
Vincent Morin	29.24 \$
Visa Desjardins	916.65 \$
<b>TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS : MARS 2019</b>	<b>17 636.71 \$</b>

COMPTES À PAYER MARS 2019

9332-5330 QUÉBEC INC.	3 845.91 \$
Auto Quirion & Drouin Inc	18.06 \$
Bell Gaz Ltée	921.60 \$
BERNARD THERRIEN	29.24 \$
Blanchette, Vachon C.A.	10 319.01 \$
Commission Santé Sécurité Travail Q	182.26 \$
Englobe Corp.	977.29 \$
Enseignes Bouffard	273.00 \$
ENVIRONEX	226.50 \$
Équipement de bureau Demers Inc	378.18 \$
Fédération Québécoise Municipalité	990.65 \$
Fernand Dufresne Inc.	336.51 \$
FRANCIS MONTPLAISIR	66.65 \$
Garage A. Therrien Inc	85.77 \$
GROUPE CT	630.70 \$
Hydro-Québec	317.94 \$
INFOTECH	45.42 \$
Jean Théberge	68.80 \$
Jean-François Boulet	72.17 \$
LA COOP ALLIANCE	61.67 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	715.08 \$
L'Écho de Frontenac Inc	227.51 \$
Les Fabrications Pierre Fluet Inc	640.52 \$

Les Pétroles R.Turmel inc.	12 168.36 \$
LUDGER MAGASIN GÉNÉRAL	151.11 \$
M.R.C. Du Granit	54 715.72 \$
Municipalité St-Robert-Bellarmin	52.48 \$
Orizon Mobile	87.38 \$
Philippe Mercier Inc	232.31 \$
PJB INDUSTRIES INC	777.23 \$
Réseau D'Aqueduc Lapierre Inc.	705.10 \$
Ressorts Robert - Traction Mégantic	(420.55 \$)
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc	502.92 \$
Solutions GA	63.36 \$
THÉRÈSE LACHANCE	27.09 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER : MARS 2019	90 492.95 \$
<u>TOTAL DES COMPTES : MARS 2019</u>	<u>142 812.65 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

## 7. **ADMINISTRATION :**

### 7.1 **Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement d'adhésion**

#### Résolution 2019-04-110

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
 APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
 ET RÉSOLU

QU'un chèque de 100.00 \$ soit fait à l'ordre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour le paiement de la cotisation 2019;

QUE cette facture soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-00-494 *Cotisation versées à ass. et abonnements.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### 7.2 **Bureau municipal – Refaire la toiture**

#### Résolution 2019-04-111

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
 APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
 ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à demander des soumissions pour la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville, incluant la toiture des entrées et la toiture de la voûte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### 7.3 **Infotech – Atelier de formation**

#### Résolution 2019-04-112

ATTENDU qu'Infotech organise un atelier de formation le 15 mai 2019 dans la MRC du Granit au coût de 245.00 \$, taxes en sus, pour le premier participant et au coût de 125.00 \$, taxes en sus, pour les suivants ;

CONSIDÉRANT que madame Julie Létourneau, directrice générale, et madame Julie Richard, directrice générale adjointe, désirent assister à cet atelier de formation ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE madame Julie Létourneau, directrice générale, et madame Julie Richard, directrice générale adjointe, soient autorisées à participer à l'atelier de formation d'Infotech ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 02-130-00-454 *Inscription session de formation* et 02-130-00-310 *Frais de déplacement du secrétaire*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

#### **7.4 Ergonome - Recommandations**

La directrice générale procède à la lecture des recommandations faites par l'ergonome afin de prévenir les maladies professionnelles et d'améliorer les conditions de travail des employées de bureau.

#### **7.5 Achat de casques d'écoute**

Résolution 2019-04-113

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat de 2 casques d'écoute sans fil CS540 de marque Plantronics chez Équipement de bureau Demers au coût unitaire de 298.79 \$, taxes en sus ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-00-670 *Fourniture de bureau, imprimés et livres*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

#### **7.6 ADMQ – Formation Travaux d'infrastructures : Conseils pour optimiser la gestion de vos projets**

Résolution 2019-04-114

ATTENDU que l'ADMQ organise une formation à Frontenac intitulée *Travaux d'infrastructures : Conseil pour optimiser la gestion de vos projets* et que madame Julie Létourneau, directrice générale, désire suivre cette formation au coût de 316.00 \$, taxes en sus ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue  
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de cette résolution ;

QUE madame Julie Létourneau soit inscrite pour suivre cette formation ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 02-130-00-454 *Inscription session de formation* et 02-130-00-310 *Frais de déplacement du secrétaire*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**8. VOIRIE :**

**8.1 Abat-poussière – Étude et décision**

Résolution 2019-04-115

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger a effectué une demande d'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abat-poussière (chlorure de calcium liquide concentré à 35 %) ;

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues et étudiées ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;

QUE le contrat de fourniture de chlorure de calcium liquide concentré à 35 % soit attribué à Transport Adrien Roy & Filles inc. au prix hors taxes de 348,00 \$/m<sup>3</sup>;

QUE ce contrat soit payé à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-635 *Calcium : abat-poussière*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**8.2 Achat de matériaux granulaires – Étude et décision**

Ce point est reporté à la séance extraordinaire du 15 avril 2019.

**8.3 Travaux d'asphaltage – Étude et décision**

Résolution 2019-04-116

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger a effectué une demande d'appel d'offres sur invitation pour des travaux de pavage (rapiéçage de rues) ;

ATTENDU que trois soumissions ont été reçues et que leurs soumissions s'avèrent conformes ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;

QUE le contrat de pavage (rapiéçage de rues) soit confié à Pavage Estrie Beauce pour une quantité estimée à 130 tonnes métriques aux coûts suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	Rapiéçage avec paveuse	188.00 \$ / TM (taxes en sus)
<input checked="" type="checkbox"/>	Rapiéçage manuel	200.00 \$ / TM (taxes en sus)

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-625 – *Entretien et réparation – Asphaltage*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Résolution 2019-04-117

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à l'appel d'offres pour les travaux de pavage du Rang 9 jusqu'à l'intersection de la rue Industrielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**8.4 Achat d'asphalte froide**

Résolution 2019-04-118

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
ET RÉSOLU

QUE l'achat de 112 sacs de 30 kg d'asphalte froide soit autorisé chez Ludger Magasin Général au coût unitaire de 9.25 \$, taxes en sus ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-625 *Entretien et réparation – Asphalage*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

L'inspecteur municipal explique au Conseil quand et comment se font le rapiéçage des trous dans le village au printemps.

**8.5 Parc industriel – Creusage d'un fossé de ligne**

Résolution 2019-04-119

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit autorisée à demander des soumissions pour le creusage d'un fossé de ligne entre le parc industriel et le lot 4 190 092.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**8.6 Achat baril d'huile à moteur**

Résolution 2019-04-120

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat d'un baril d'huile à moteur RUBIA TIR 15W-40 de 208 litres chez Fabrications Pierre Fluet Inc. au coût de 780.00 \$, taxes et redevances environnementales exclues ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-631 *Carburant, huile, graisse, diesel*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers



### **8.7 Achat de bois pour réparation d'un pont**

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal.

### **8.8 Achat de pointes au carbure**

Résolution 2019-04-121

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de 100 pointes au carbure rotatives chez PJB Industries Inc. au coût unitaire de 10.05 \$, taxes en sus, telles que décrites à la soumission n° 4003, en plus d'un frais de livraison de 15.00 \$, taxes en sus ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-640 *Pièces et accessoires – Voirie été*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **8.9 Inspecteur municipal – Forfait cellulaire**

Résolution 2019-04-122

ATTENDU que le Conseil municipal a accepté de payer l'achat d'un nouveau cellulaire pour l'inspecteur municipal et demandait à ce que la différence entre le forfait initial et celui avec données soit chargée lui soit chargée (Rés. 2018-09-270) ;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal utilise régulièrement son cellulaire pour vérifier les conditions météorologiques afin de mieux planifier ses travaux de déneigement ou travaux estivaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin

APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Conseil municipal accepte de payer au complet le forfait Voix et Données 1Go cellulaire de l'inspecteur municipal incluant 1G de données.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

## **9. EAU POTABLE**

Aucun dossier.

## **10. EAUX USÉES :**

### **10.1 Nettoyage des trappes sable, sanitaire + pluvial – Demande de soumissions**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

### **10.2 Achat de sulfate ferrique**

Résolution 2019-04-123

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue

APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

## ET RÉSOLU

QUE l'achat de sulfate ferrique liquide soit fait chez Chemtrade au coût de 0.255 \$ / kg, taxes en sus, livraison incluse, et tel que décrit à la soumission reçue le 19 mars 2019 pour une quantité estimée à 10 000 kg;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-414-00-635 *Produits chimiques*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### 11. **SERVICE INCENDIE**

Aucun dossier.

### 12. **INVENTAIRES :**

#### 12.1 **Garage municipal**

L'inventaire du garage municipal est déposé au Conseil par la directrice générale.

#### 12.2 **Usine d'épuration**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal

#### 12.3 **Service incendie**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal

#### 12.4 **OTJ**

L'inventaire de l'OTJ est déposé au Conseil par la directrice générale.

### 13. **CORPORATION LUDGÉROISE DE DÉVELOPPEMENT – NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS**

#### Résolution 2019-04-124

ATTENDU que l'article 5 du Règlement n° 2005-85 statue que le conseil d'administration de la Corporation Ludgéroise de Développement est composé de sept personnes nommées par résolution du Conseil municipal et que sa répartition est la suivante :

- un conseiller municipal,
- six personnes élues à cette fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Corporation suivant les modalités prévues à cet effet dans les Règlements généraux de la Corporation ;

ATTENDU que, lors de son assemblée générale annuelle tenue le 18 mars 2019, trois postes ont fait l'objet d'une élection ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue  
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient nommées administrateurs de la Corporation Ludgéroise de Développement :

- Siège # 1 – Alain Demers
- Siège # 2 – Carole Duplessis
- Siège # 3 – Alexandre Marleau
- Siège # 4 – Poste vacant
- Siège # 5 – Poste vacant

- ☑ Siège # 6 – Magalie Lapierre
- ☑ Représentant municipal – Denis Poulin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**14. OTJ :**

**14.1 Refaire toiture avant du bâtiment, de la section bar et de la cantine**

Résolution 2019-04-125

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à demander des soumissions pour la réfection de la toiture de l'OTJ, partie avant seulement incluant les pignons de galeries, de la toiture section bar et la toiture de la cantine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**14.2 Achat d'un plongeon et d'une glissade pour petits**

Lors de sa fermeture, le Comité Sports et Loisirs de St-Ludger a transféré un montant d'argent à la Municipalité à la condition que cette dernière l'utilise pour l'achat d'équipements reliés aux enfants. La directrice générale propose des achats.

**14.3 Service d'animation estivale :**

**14.3.1 Embauche d'animateurs(trices) et conditions**

Ce point est reporté à la séance extraordinaire du 15 avril 2019.

**14.3.2 Formation en animation et secourisme**

Ce point est reporté à la séance extraordinaire du 15 avril 2019.

**14.4 Sauveteur et moniteur de natation**

Aucune candidature n'a été reçue pour ce poste. Les démarches continues.

**15. DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE :**

**15.1 Gala Reconnaissance**

Résolution 2019-04-126

ATTENDU que le 27 avril prochain aura lieu la 4<sup>e</sup> édition du Gala reconnaissance employés et employeurs au Club de golf de Lac-Mégantic organisé par la SADC région de Mégantic ;

ATTENDU que la SADC offre la possibilité de soutenir financièrement le Gala reconnaissance tout en bénéficiant d'une visibilité selon le plan de visibilité proposé ;

ATTENDU que le Conseil a analysé cette demande en fonction de la politique relative aux demandes de dons et commandites qu'il a adoptée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
ET RÉSOLU

DE ne pas accéder à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **15.2 Grand Défi Country 2019**

#### Résolution 2019-04-127

ATTENDU que le 25 mai prochain aura lieu au Centre Sportif de Lac-Mégantic le Grand Défi Country organisé par l'école de danse Country Clem au profit d'Opération Enfant Soleil ;

ATTENDU que madame Sylvie Boisvert, vice-présidente du comité Grand Défi Country, sollicite les municipalités pour obtenir une aide financière selon le plan de commandite proposé ;

ATTENDU que le Conseil a analysé cette demande en fonction de la politique relative aux demandes de dons et commandites qu'il a adoptée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue  
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
ET RÉSOLU

DE ne pas accéder à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **16. AVENTURIERS TOUT-TERRAIN DE LA BEAUCE – DEMANDE DE PASSAGE**

#### Résolution 2019-04-128

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger autorise les Aventuriers tout-terrain de la Beauce à circuler sur ses chemins municipaux le 18 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **17. VARIA**

Aucun point ajouté.

### **18. DÉPÔT DE DOCUMENTS POUR INFORMATION**

Les documents suivants ont été remis au Conseil pour information :

- ⇒ Conseil des maires – PV du 20 mars 2019
- ⇒ Comité administratif – PV du 18 février 2019
- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 25 mars 2019
- ⇒ Mini-Scribe

### **19. RÉPERTOIRE DU COURRIER REÇU AU 5 AVRIL 2019**

#### Résolution 2019-04-129

ATTENDU que la correspondance reçue au bureau municipal entre le 8 mars et le 5 avril 2019 est classée sous 4 rubriques :

⇒ Régional  
⇒ Général

⇒ Communiqués  
⇒ Publications

ATTENDU qu'une liste de cette correspondance a été remise à chaque membre du conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue  
ET RÉSOLU

QUE la correspondance soit archivée et qu'il y soit donné suite selon les instructions du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

## **20. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

L'inspecteur municipal donne son opinion relativement aux notes manuscrites que monsieur le maire remet à la directrice générale concernant le travail des employés de voirie. Il questionne également monsieur le maire concernant des menaces de congédiements.

## **21. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Résolution 2019-04-130

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue  
QUE la séance ordinaire soit levée. Il est 20h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Bernard Therrien, Maire

\_\_\_\_\_  
Julie Létourneau, Dir. Gén.